

## STATION 9 : LES ARSILLIÈRES

Cette place arborée en triangle à proximité de la Grand-Place est pratiquement à l'origine de notre village.

En 1606 on en retrouve la trace dans les albums de De Croy sous le nom : « D'ARGILERIE ». Soit le lieu de l'extraction de « l'argile » et dans notre dialecte local « arsile ». Ce nom a donné le toponyme ARSILLIERES par la suite. L'argile a longtemps été utilisée par les briquetiers pour la construction de nos premières habitations en dur.

Son exploitation a été abandonnée vers le milieu du 19<sup>e</sup> Siècle. La place s'est alors transformée pendant un temps en mare où les villageois venaient abreuver leur bétail. Finalement, fin du 19<sup>e</sup> siècle, complètement comblée, elle devient l'espace récréatif que nous connaissons encore aujourd'hui.



Les 27 marronniers, à fleurs blanches et rouges, plantés en alternance, dont est ceinte cette place, furent plantés en 1904. Ils sont l'épilogue heureux d'un feuilleton judiciaire qui a opposé, durant près de 700 ans, la commune de Momignies aux Princes de Chimay quant à l'utilisation des forêts dont chacun revendiquait la propriété.

Petit rappel historique : en 1186 Gilles de Chimay crée le village de Momignies sur un territoire qui lui appartient. Ce territoire comprenait à l'époque les hameaux de Beauwelz et de Macquenoise.

Toutefois le Prince et ses successeurs, se réservent la propriété des bois et ne concèdent qu'un usage limité aux habitants soit : bois de chauffage, utilisation pour la construction, paisson des animaux, ramassage de feuilles mortes, ...

Un contrôle répressif sur certains excès des habitants fut à l'origine de conflits réguliers entre les habitants et les Princes.

Plusieurs procès eurent lieu, Momignies se revendiquant et s'estimant propriétaire des bois. Ceux-ci se conclurent par des fortunes diverses :

- le procès de 1626 tourna en faveur des Princes qui n'octroyèrent aux habitants que des terrains incultes pour les plantations,
- le procès de 1854 n'aboutira qu'en 1904, les Princes qui exigeaient 683.610 francs, en compensation, n'en obtinrent finalement que 85.000.

C'est à l'issue de ce procès et de cette victoire que le conseil communal organisa des festivités exceptionnelles et la plantation des marronniers, dont le bourgmestre Jean-Baptiste Bachelart et son premier échevin, habitants tous deux les Arsillières, furent à l'origine.

Le passage à l'an 2000 fut matérialisé par la plantation d'un tilleul sur cette place, comme le voulait souvent la tradition, notamment à la création d'un village ou lors d'un événement exceptionnel. L'inauguration eut lieu en présence des autorités communales le 2 janvier 2000.

Merci à nos historiens locaux pour leur travail et leur contribution à ce document : Anatole Gobeaux (Momignies à travers les siècles) & André Deflorenne (Feuillets d'histoire, Momignies, Les Arsillières)



Plan De Croy : XVI – XVII<sup>e</sup> siècle



86 : Puits sur les Arsillières / Argillières